

†.ΧΗΛΞ† | ΗΓΥΟΞΘ
†.Γ.Π.Θ† | ∅∅∅∅∅ ∅.∅∅∅. ∅ ∅∅∅∅∅
∅.∅∅∅∅ | ∅ ∅∅∅∅∅



المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي والابتكار

Royaume du Maroc

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



CNC 2023

Concours National Commun

D'Admission dans les Établissements de Formation d'Ingénieurs et
Établissements Assimilés

www.emi-cnc2023.ma

Notice 2023

www.emi.ac.ma

Présidence du Concours National Commun 2023

PREAMBULE

La présente notice vaut règlement du concours. Chaque candidat s'engage par son inscription au concours au respect des présentes instructions et à toutes les décisions du jury, lequel est souverain.

La date limite d'inscription au Concours National Commun 2023 est fixée au :

Lundi 6 Mars 2023

Aucune inscription ne pourra être admise après cette date

Sommaire

PREAMBULE	1
PRINCIPALES DATES A RETENIR	3
INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
INSTANCES D'ORGANISATION	4
LISTE ET ADRESSES DES ECOLES PARTICIPANT AU CONCOURS NATIONAL COMMUN	5
LISTE ET ADRESSES DES CENTRES DE PREPARATION ET DES EPREUVES ECRITES	7
CONSIDERATIONS GÉNÉRALES	9
ADMISSIBILITE ET ADMISSION	9
NATURE DES EPREUVES	9
NOMBRE DE PLACES OFFERTES PAR LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION D'INGENIEURS ET ETABLISSEMENTS ASSIMILES EN 2023	10
INSCRIPTION AU CONCOURS	11
CONDITIONS D'INSCRIPTION	11
MODALITES D'INSCRIPTION	11
PROCEDURES D'INSCRIPTION	11
MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DU DOSSIER	12
MODALITES DU CONCOURS D'ADMISSIBILITE (ECRIT)	14
DATES, DUREES ET NATURE DES EPREUVES ECRITES	14
CENTRES D'ECRIT	14
MODALITES	15
COEFFICIENTS DE L'ECRIT	15
PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ECRIT (Admissibilité)	16
ADMISSION (ORAL)	17
NATURE, DATES ET COEFFICIENT DE L'EPREUVE	17
PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ORAL (ADMISSION) ET CLASSEMENT DES CANDIDATS	17
DEROULEMENT DES AFFECTATIONS DES CANDIDATS ADMIS	17
INFORMATIONS DIVERSES	18
RECLAMATIONS	18
DOCUMENTS ET INSTRUMENTS AUTORISES	18
IDENTIFICATION DES CANDIDATS	18
FRAUDES	18
ATTESTATIONS D'ADMISSIBILITE	18
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS	19
ÉPREUVE DE TIPE	20
PRESENTATION DE L'EPREUVE DE TIPE	20
DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE TIPE	21
FILIERES OFFERTES PAR LES ETABLISSEMENTS D'INGENIEURS ET ETABLISSEMENTS ASSIMILES ..	22
ANNEXE	27
MODALITE DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE	27

PRINCIPALES DATES A RETENIR

<p>Du Lundi 6 Février 2023 au Lundi 6 Mars 2023 à 17H00</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription sur le portail : www.emi-cnc2023.ma ▪ Validation de la fiche F1.
<p>Lundi 6 Mars 2023</p>	<p>Date limite d'inscription au CNC 2023</p>
<p>Du Lundi 6 Février 2023 au Lundi 10 Avril 2023 à 17H00</p>	<p style="text-align: center;">Phase 1 TIPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Saisie du titre du sujet, des motivations du choix et de l'ancrage au thème. ▪ Déclaration du professeur encadrant. ▪ Déclaration en cas de travail en groupe.
<p>Du Mardi 11 Avril 2023 au Lundi 15 Mai 2023 à 17H00</p>	<p style="text-align: center;">Phase 2 TIPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Saisie de la Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE (MCOT). <p style="text-align: center; color: red;">Aucun changement n'est accepté après le 14 mai 2023</p>
<p>Du Mercredi 17 mai 2023 au Samedi 17 Juin 2023 à 17H00</p>	<p style="text-align: center;">Phase 3 TIPE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Télé-versement sur le portail des supports de la présentation orale, plan de la présentation et du Déroulé Opérationnel du TIPE (DOT). ▪ Validation et télé-versement de la fiche récapitulative du TIPE (F2).
<p>À partir du Mardi 2 Mai 2023</p>	<p>Téléchargement des convocations des candidats à partir du portail.</p>
<p>Du Jeudi 18 Mai 2023 au Mardi 23 Mai 2023</p>	<p>Épreuves d'admissibilité (Écrit)</p>
<p>Du Lundi 12 Juin 2023 au Lundi 19 Juin 2023 (avant 12H00)</p>	<p style="text-align: center;">Phase 4 TIPE :</p> <p>Validation sur le portail du CNC.</p>
<p>Du Lundi 3 Juillet 2023 au Mardi 11 Juillet 2023</p>	<p>Épreuve d'admission (Oral : TIPE)</p>
<p>A partir du lundi 17 Juillet 2023</p>	<p>Affectation des candidats dans les écoles d'ingénieurs en ligne (*)</p>

(*) Cette programmation est à titre indicatif et pourra être objet de modification éventuelle

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INSTANCES D'ORGANISATION

Présidence du Concours National Commun 2023

-EMI-

Directeur de l'EMI

Email : presidence@emi-cnc2023.ma

Adresse : EMI, Avenue Ibn Sina BP. 765 Rabat-Agdal

Tél. : 05 37 68 71 50

Fax : 05 37 77 88 53

Site Web: www.emi.ac.ma,

Secrétariat du Concours National Commun 2023

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'innovation -MESRSI

**Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique
Division des Établissements d'Enseignement Supérieur ne relevant pas des
Universités**

Secrétariat du Concours National Commun

Rue Idriss Al Akbar- Hassan, B.P : 4500 - Rabat- Maroc

Tél : (+212) 05 37 21 76 26/31 - (+212) 05 37 21 07 20 | **Fax :** (+212) 05 37 21 76 22

Site Web : www.enssup.gov.ma

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et du Sport

**Direction de l'Évaluation, de l'Organisation de la Vie Scolaire et des Formations
inter-Académies -**

Avenue Moulay Ismail Hassan, Rabat

Tél : 05 37 73 00 08 | **Fax :** 05 37 72 63 25

Email : cpge@men.gov.ma

LISTE ET ADRESSES DES ECOLES PARTICIPANT AU CONCOURS NATIONAL COMMUN

(Par ordre alphabétique)

<p>Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile (AIAC) Aéroport Mohammed V Nouacer- Casablanca Tél : 05 22 53 96 19 – 05 22 53 84 80 Fax : 05 22 53 97 79 Email : m.elwafiq@onda.ma Site web : www.aiac.ma</p>	<p>École Centrale Casablanca (ECC) Fondation École Centrale Casablanca Ville Verte Côté Latéral Est - Bouskoura Tél : 05 22 49 35 00 Fax : 05 22 49 35 20 Email : contactconcours@centrale-casablanca.ma Site web : www.centrale-casablanca.ma</p>
<p>École Hassania des Travaux Publics (EHTP) Km 7, Route d'El Jadida BP. 8108 Oasis Casablanca Tél. : 05 20 42 05 15 – 05 20 42 05 12 Fax : 05 20 42 05 10 – 05 22 23 07 17 Email : directionehtp@ehtp.ac.ma Site Web : www.ehtp.ac.ma</p>	<p>École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI) Avenue Ibn Sina BP. 765 Rabat-Agdal Tél. : 05 37 68 71 50 Fax : 05 37 77 88 53 Email : presidence@emi-cnc2023.ma Site Web : www.emi.ac.ma</p>
<p>École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) Route d'El Jadida km 7, Oasis BP. 8118 Casablanca Tél : 06 14 00 04 30 – 06 14 00 04 32 Fax : 05 20 42 91 30 Email : b.benameur@ensem.ac.ma Site Web : www.ensem.ac.ma</p>	<p>École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS) Madinat Al Irfane, Avenue Abdellah Regragui BP. 713 Rabat-Agdal Tél : 05 37 77 73 17 Fax : 05 37 77 72 30 Email : ilham.berrada@um5.ac.ma Site Web : www.ensias.um5.ac.ma</p>
<p>École Nationale Supérieure des Mines de Rabat (Mines-Rabat) Rue Hadj Ahmed Charkaoui BP.753 Rabat-Agdal Tél: 05 37 68 02 30/31- 05 37 77 05 57- 05 37 77 00 81 Fax : 05 37 77 10 55 Email: Site Web : www.mines-rabat.ma</p>	<p>École Royale de l'Air (ERA BEFRA) Marrakech 40000 Tél : 05 37 76 03 62 – 05 37 76 04 46-05 24 44 7 9 17- 05 24 43 57 96 Fax : 05 37 76 44 01- 05 24 43 84 12 Email : elboukilorachid.1@gmail.com</p>
<p>École Royale Navale (ERN) Boulevard Sour Jdid- Casablanca Tél. : 05 22 27 22 96 Fax : 05 22 22 16 72 Email : jari.lahcen@gmail.com</p>	<p>École Supérieure de Génie Biomédical (ESGB) Rue Ali Bnou Abi Taleb, Quartier Parc de la Ligue Arabe. Casablanca Maroc Tél : 05 29 03 57 67/05 290 357 75 /05 29 03 57 87 Email : information@um6ss.ma Site web : www.um6ss.ma</p>

<p>École des Sciences de l'Information (ESI) Avenue Allal El Fassi, cité Al Irfane BP. 6204 Rabat- Instituts Tél : 05 37 774 904 / 05 37 774 907 /05 37 774 913 Fax : 05 37 770 232 Email : esi@esi.ac.ma Site Web : www.esi.ac.ma</p>	<p>École Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement (ESITH) Route d'El Jadida km 8 BP. 7731-Laymoune- Oulfa- Casablanca Tél: 05 22 23 41 24/ 05 22 23 41 52/ 05 22 23 41 64 Fax : 05 22 23 15 85 Email : esith@esith.ac.ma / farhate@esith.ac.ma Site Web : www.esith.ac.ma</p>
<p>Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV) Avenue Allal El Fassi BP. 6202 Rabat-Instituts Tél. : 05 37 77 58 38- 05 37 77 09 35-05 37 77 84 68- 05 37 68 01 80 Fax : 05 37 77 81 10 / 05 37 77 88 54 Email : deaa@iav.ac.ma/dg@iav.ac.ma Site Web : www.iav.ac.ma</p>	<p>Institut National des Postes et Télécommunications (INPT) Avenue Allal El Fassi Madinat Al Irfane Rabat Tél. : 05 38 00 27 02- 05 38 00 28 88 Fax : 05 37 77 30 44 Email : directeur@inpt.ac.ma / idali@inpt.ac.ma Site Web : www.inpt.ac.ma</p>
<p>Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (INSEA) Avenue Allal El Fassi BP. 6217 Rabat-Instituts Tél : 05 37 77 48 59/60 Fax : 05 37 77 94 57 Email : directeur@insea.ac.ma Site Web : www.insea.ac.ma</p>	<p>L'École d'Ingénieurs de Sciences de la Santé (EIA) B.P. 6533, Avenue Allal El Fassi,Madinat Al Irfane, Rabat 10 000. Maroc +212 5 37 13 14 01 Email : cs.eia@uiass.ma Site Web : www.uiass.ma</p>
<p>Réseau des Écoles Nationales des Sciences Appliquées et Écoles Nationales Supérieures des Arts et Métiers et ENSET (3 ENSAM : Meknès, Rabat et Casablanca ; 11 ENSA : Agadir, Al Hoceima, El Jadida, Fès, Kénitra, Khouribga, Marrakech, Oujda, Safi, Tanger, Tétouan; 1 ENSET : Mohammedia et 1 ENSC Kénitra) Point de contact : ENSA-El Jadida, Rte Nationale 1, El Haouzia EL JADIDA. Tél : 05 37 32 94 48 Fax : 05 37 32 92 47 Email : azim.a@ucd.ac.ma Site web : ensaj.ucd.ac.ma</p>	
<p>Réseau des Facultés des Sciences Techniques (8 FST : Béni Mellal, Errachidia, Fès, Marrakech, Mohammadia, Settlat, Tanger et Al Hoceima) Point de contact : FST-Settat, Km 3, B.P. 577, Route Casablanca – Settlat Tél : 05 23 40 07 36 Fax : 05 23 40 09 69 Email : jamal.naja@uhp.ac.ma Site web : www.fsts.ac.ma</p>	

LISTE ET ADRESSES DES CENTRES DE PREPARATION ET DES EPREUVES ECRITES

<p>Lycée Ibn Abdoun (Khouribga) Avenue Ibrahim Roudani –Khouribga Tél. : 05 23 49 74 58- Fax : 05 23 49 74 58</p>	<p>Lycée Mohammed V (Casablanca) Avenue 2 Mars Derb Soltan – 2000- Casablanca Tél. : 05 22 28 60 01- Fax : 05 22 28 60 01</p>
<p>Lycée Moulay Abdellah (Safi) B. P. 275 q. Sidi Abdelkarim Safi 46028 Tél. : 05 24 66 94 45 Fax : 05 24 66 94 45</p>	<p>Lycée Mohammed VI (Kénitra) Route 405 Kénitra (près Institut Royal de Police) Tél. : 05 37 37 99 16- 05 37 37 86 37 Fax : 05 37 37 86 37</p>
<p>Lycée Mohammed VI (Ouarzazate) Av. Mohammed VI, Ouarzazate 45000 Tél : 06 61 94 48 87 - Fax : 05 24 88 22 67</p>	<p>Lycée Moulay Hassan (Tanger) Avenue Moulay Abdelaziz Souani, B.P. 3117 Tél. : 05 39 93 50 98- Fax : 05 39 93 50 98</p>
<p>Lycée Okba ibn Nafea (Dakhla) Hay Ennahda – Dakhla Tél. : 05 28 93 16 34- Fax : 05 28 93 16 34</p>	<p>Lycée Moulay Idriss (Fès) Bab Jiaf-Al Batha- Fès Tél. : 05 35 63 31 60- Fax : 05 35 63 31 60</p>
<p>Lycée Selmane Al Farissi (Salé) Boulevard de la marche verte, Bettana– Salé Tél. : 06 00 00 55 04</p>	<p>Lycée Moulay Youssef (Rabat) Avenue Mohammed VBP 249- Hassan Tél. : 06 00 00 48 51- Fax : 05 37 70 46 47</p>
<p>Lycée Al Khansaa (Casablanca) 15, Rue Riad, Commune Sidi Belyout Casa – Anfa Tél. : 05 22 22 33 07- Fax : 05 22 22 33 07</p>	<p>Lycée Bab Essahra (Guelmim) Av Houmam EL Fatouaki – Guelmim Tél : 05 28 87 21 09 Fax : 05 28 87 22 96 délg : 05 28 87 21 09</p>
<p>Lycée Charrif Al Idrissi (Taza) Hay Mssila Taza-haut 35010- Taza Tél. : 05 35 27 11 73 Fax : 05 35 27 11 73 – 05 35 21 12 82</p>	<p>Lycée Omar Ibn Abdelaziz (Oujda) Boulevard Allal Ben Abdellah C. Oujda Sidi Ziane Tél. : 05 36 68 31 89 Fax : 05 36 68 31 89</p>
<p>Lycée Ibn Timiya (Marrakech) Hay Hassani BP. 851 – Marrakech Tél. : 05 24 34 15 49 - Fax : 05 24 49 64 23</p>	<p>Lycée Omar Ibn Al Khattab (Meknès) Bd Abdelkarim Al Khattabi Sebata C.M. AZZAYTOUN Tél. : 05 35 53 67 90 – Fax : 05 35 45 42 50</p>
<p>Lycée d'Excellence (Ben Guérir) Ville verte - Mohamed VI 42150 - Ben Guerir Tél : 05 25 07 29 07</p>	<p>Lycée Qualifiant Technique (Settat) BP. 583 – Settat Tél. : 05 23 72 09 71- Fax : 05 23 72 09 71</p>
<p>Lycée Ibn Tahir (Errachidia) Cité Boutalamine – Errachidia Tél : 05 35 57 24 51 Fax : 05 35 57 24 51- 05 35 57 04 87</p>	<p>Lycée Réda Slaoui (Agadir) Quartier Mohammed VI, Municipalité d'Agadir Tél. : 05 28 22 35 55- Fax : 05 28 22 91 15</p>
<p>Lycée Lyssane Eddine Ibn Al Khattib (Laayoune) Place Oum Saad en face de ITA- Laayoune Tél. : 05 28 89 23 38- Fax : 05 28 99 00 24</p>	<p>Lycée Technique (Mohammedia) Bd. Hassan II – Mohammedia Tél. : 0523 322 952- Fax : 05 23 32 29 52</p>
<p>Centre CPGE Tétouan (Tétouan) Avenue Al Joulane, Quartier administratif- Tétouan Tél : 05 39 71 82 28 –GSM : 06 50 35 26 16</p>	<p>Lycée Technique Errazi (EL Jadida) Kodiate ben driss - El jadida Tél : 05 23 38 87 31- Fax : 05 23 38 87 31</p>
<p>Lycée Mohammed V (Béni Mellal) Bd du 20 Août, Aïn Asserdoun 23002-Béni Mellal Tél : 05 23 48 32 43- Fax : 05 23 48 32 43</p>	

Autres centres de préparation

École Royale Navale (ERN) Bd Sour Jdid-Casablanca Tél. : 05 22 27 84 51- Fax : 05 22 22 16 72	École Royale de l'Air (ERA) BEFRA, Marrakech 4000 Tél. : 05 24 44 79 17- 05 24 43 57 92/93/94 Fax : 05 24 43 57 95
--	--

En plus des centres de préparation autorisés par l'autorité gouvernementale compétente.

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

ADMISSIBILITE ET ADMISSION

Le concours est ouvert aux élèves ayant effectués régulièrement la première et la deuxième année des Classes Préparatoires nationales ou étrangères, publiques ou privées, dans les filières scientifiques et technologiques MP, PSI, TSI et ce pour l'admission dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés énumérés en pages 5 et 6.

NATURE DES EPREUVES

Le concours comporte des épreuves écrites et une épreuve orale (TIPE). A l'issue des épreuves écrites, le jury déclare les candidats admissibles et éligibles à l'épreuve orale. Ceux qui ne se présentent pas à une ou plusieurs épreuves du concours sont éliminés du concours et ne seront pas classés.

Toutes les épreuves portent sur les programmes des classes préparatoires marocaines, 1^{ère} et 2^{ème} années des filières MP, PSI et TSI.

Les épreuves d'admissibilité sont des épreuves écrites spécifiques à chaque filière : Mathématiques (I et II), Physique (I et II), Chimie, Informatique, Culture Arabe et Traduction, Français et Anglais (pour MP, PSI et TSI), Sciences Industrielles (pour MP et PSI), Technologies et Sciences Industrielles (pour TSI).

Matières	MP	PSI	TSI
Mathématiques I	X	X	X
Mathématiques II	X	X	X
Physique I	X	X	X
Physique II	X	X	X
Chimie	X	X	X
Informatique	X	X	X
Sciences Industrielles	X	X	
Technologies et Sciences Industrielles			X
Culture Arabe et Traduction	X	X	X
Français	X	X	X
Anglais	X	X	X

L'épreuve d'admission comporte une seule épreuve : Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés (TIPE) pour l'ensemble des filières et des candidats déclarés admissibles.

**NOMBRE DE PLACES OFFERTES PAR LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION D'INGENIEURS ET
ETABLISSEMENTS ASSIMILES EN 2023¹**

Nombre de places pédagogiques CNC 2023				
Etablissement²	Nombre			Total
	MP	PSI	TSI	
AIAC	95	32	33	160
EHTP	254	33	13	300
EIA⁶	19	9	7	35
EMI	406	72	70	548
ENSEM	95	88	65	248
ENSIAS	185	37	44	266
ENSMR	175	75	50	300
ERA³	51			51
ERN³	58			58
ESGB⁴	100	70	30	200
ESI	100	22		122
ESITH	94	56	61	211
IAV	23	15	5	43
INPT	123	68	55	246
INSEA	172	44		216
R. ENSA/ENSAM/ENSC/ ENSET	346	235	118	699
R.FST	181	92	59	332
Total des places offertes	2477	948	610	4035

À l'issue des épreuves d'admissibilité du CNC, l'ECC organise sa propre épreuve orale (voir la notice du concours ECC - CNC sur le portail eCPGE « <http://www.cpge.ac.ma> », sur le site de l'ECC « www.centrale-casablanca.ma » et sur le portail EMI-CNC2023. Les candidats souhaitant s'inscrire au concours ECC-CNC doivent déposer leur candidature jusqu'au 22 janvier 2023 sur la plateforme eCPGE www.cpge.ac.ma

1. Places Offertes Maximales. Le nombre réel des places offertes retenues dépendra du seuil scientifique fixé par le jury de délibérations.
2. Par ordre alphabétique.
3. Ne recrutent que les élèves appartenant à leur propre centre.
4. Les frais de scolarité pour les lauréats du CNC inscrits à l'École Supérieure de Génie Biomédical s'élèvent à 55000 DH/an, mais avec la possibilité d'octroi de bourses de l'Université Mohamed VI des sciences de la santé et d'entreprise Biomédicale via l'université Mohamed VI. Pour plus d'informations voir détails sur le site web www.um6ss.ma
5. Les lauréats du CNC inscrits à l'ESITH et classés parmi les 1000 premiers en MP, 200 premiers en PSI et 200 premiers en TSI sont dispensés des frais de scolarité qui s'élèvent à 25 000 DH/an. Pour plus d'informations voir détails sur le site web www.esith.ac.ma
6. Coût des études, éventuelles bourses avec conditions (classement CNC). L'ensemble des étudiants sélectionnés seront boursiers pour l'année universitaire 2023/2024.

INSCRIPTION AU CONCOURS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert aux candidats réguliers et libres, marocains et étrangers ayant effectués les deux années des Classes Préparatoires dans un centre public ou privé, au Maroc ou à l'étranger, dans les filières scientifiques et technologiques MP, TSI ou PSI.

Les candidats étrangers doivent être autorisés par l'autorité compétente marocaine et satisfaire aux mêmes conditions que les élèves de nationalité marocaine. Leur candidature se fait dans la limite des places disponibles.

Les candidats sont autorisés à participer au concours au plus 3 fois (et de manière successive). Les candidats doivent avoir moins de 24 ans au 31 décembre 2023.

Il est interdit aux candidats de changer de filière au moment de l'inscription au concours.

L'inscription au concours national commun nécessite le paiement des frais de dossier de cinq cents dirhams (500 DH) ou l'équivalent de 50 Euros pour les candidats à l'étranger.

MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription au concours

Les candidats qui remplissent les conditions précitées, doivent **obligatoirement** s'inscrire sur le portail du CNC à l'adresse www.emi-cnc2023.ma pour identification.

Une attestation comportant leurs identifiants (login et mot de passe) leur sera ensuite communiquée par mail. Grâce à ces identifiants, les candidats pourront accéder à leur fiche de candidature et compléter les informations concernant leur inscription au concours.

PROCEDURES D'INSCRIPTION

L'inscription se déroule sur une période allant du lundi **6 Février 2023** au **Lundi 6 Mars 2023** selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Le candidat doit renseigner sur le site du concours une fiche de candidature au concours (fiche F1) : cette fiche doit être validée par le (ou les) responsable(s) du (des) centre(s) où l'élève a été inscrit en deuxième année des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et à insérer sur le site. Les candidats des CPGE privées, les candidats libres et les candidats de l'étranger doivent fournir les attestations de scolarité en 1^{ère} et 2^{ème} année des CPGE et à insérer sur le site.

Les candidats issus des CPGE en France déposeront leurs dossiers de candidature dûment remplis et vérifiés sur le site du concours. **Le dossier complet intégrant les originaux de (la copie de la CIN, le reçu de paiement, les attestations de scolarité et la fiche de candidature F1), est à envoyer par voie postale (adresse page 4) au Secrétariat du Concours avant le 6 Mars 2023.**

Après le 6 Mars 2023 à 17H00, aucune inscription ne sera acceptée.

Les listes des élèves acceptés à participer au concours seront affichées dans leur centre d'examen, et sur les Sites Web du concours www.emi-cnc2023.ma et du Ministère www.enssup.gov.ma

Les élèves dont les noms figurent sur les listes précitées sont officiellement candidats au concours.

Tous les candidats doivent payer les frais de dossier, obligatoirement soit par :

- Online par Carte bancaire



ou

- Via des organismes de cash :



Etape2 : Cette étape est relative aux Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés (TIPE). Elle est jalonnée en 4 phases : le candidat doit déposer sur le site du concours un ensemble d'éléments ayant trait à son travail.

Phase 1 : Titre, motivation et ancrage : du Lundi 6 Février 2023 au Lundi 6 Mars 2023 (avant 17H00)

Le candidat saisit en ligne :

- le titre de son sujet ;
- les motivations qui ont conduit le candidat à choisir son sujet (50 mots maximum) ;
- la justification de l'ancrage du sujet au thème de l'année (50 mots maximum) ;
- Le nom du professeur encadrant ;
- En cas de travail en groupe, le candidat a la possibilité de le déclarer sur le portail du concours.

Après le 6 Mars 2023 à 17h, aucune modification ne sera acceptée. Cependant, si nécessaire, le titre, et lui seul, pourra être ajusté dans la rubrique concernée à la saisie de la MCOT. (Phase 2), disponible à partir du **10 Avril 2023**. Les examinateurs auront connaissance des deux titres TIPE. Lors du passage à l'oral, le candidat devra expliquer la raison de ce changement qui n'est en aucun cas pénalisant.

Phase 2 : Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE (MCOT) : du Lundi 10 Mars 2023 au Dimanche 14 Mai 2023 (avant 17H00)

Le candidat saisit en ligne sa **Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE (MCOT)** selon l'ordre ci-dessous

- Le positionnement thématique ;
- 5 mots clés en français et 5 en anglais ;
- Bibliographie commentée (au maximum 650 mots) ;
- Problématique retenue (50 mots maximum) ;
- Objectifs du travail (100 mots maximum) ;
- Liste des références bibliographiques (2 à 10 références).

En cas de travail en groupe, le candidat a la possibilité de le déclarer sur le portail du concours.

Après le 14 Mai à 17H00, aucune modification relative à la phase 2 du TIPE ne sera acceptée.

Phase 3 : Présentation et Déroulé Opérationnel du TIPE (DOT) : Du Mercredi 17 Mai au Samedi 17 Juin 2023 (avant 17H00)

Le candidat télé-verse en ligne :

- les supports de la présentation orale en **pdf** qu'il trouvera en salle lorsqu'il se présentera

devant les examinateurs (taille maximale 5 Mo). Il saisit en ligne la **fiche F2** qui contient les éléments suivants :

- le plan de sa présentation (50 mots maximum) ;
- le Déroulé Opérationnel du TIPE (50 mots maximum pour chaque étape/Séquence (E/S)).

Cette fiche F2 doit être téléchargée, imprimée et validée par le professeur encadrant et le directeur des études. Elle doit être ensuite scannée et télé-versée sur le portail.

Pour les candidats libres, cette fiche doit être signée par le directeur du dernier établissement fréquenté durant leur deuxième année et télé-versée sur le portail.

Le candidat a la possibilité d'ajuster les positionnements thématiques et mots clés ainsi que l'ajout de références bibliographiques complémentaires.

Après le 17 Juin 2023 à 17H00, aucune modification relative aux TIPE ne sera acceptée.

Phase 4 : Validation : Du Lundi 19 Juin 2023 au Lundi 26 Juin 2023 (avant 12H00)

Le directeur des études valide sur le portail les fiches F2 des élèves de son centre.

Après le 26 Juin 2023 à 12H00, aucune validation ne sera acceptée.

MODALITES DU CONCOURS D'ADMISSIBILITE (ECRIT)

DATES, DUREES ET NATURE DES EPREUVES ECRITES

Jours	Heures	Épreuves d'Admissibilité		
		MP	PSI	TSI
Jeudi 18 Mai 2023	08 h 00 à 12 h 00	Mathématiques I (4h)	Mathématiques I (4h)	Mathématiques I (4h)
	14 h 00 à 16 h 00	Culture Arabe et Traduction (2h)	Culture Arabe et Traduction (2h)	Culture Arabe et Traduction (2h)
	17 h 00 – 19 h 00	Anglais (2h)	Anglais (2h)	Anglais (2h)
Vendredi 19 Mai 2023	08 h 00 à 12 h 00	Physique I (4h)	Physique I (4h)	Physique I (4h)
	15 h 00 à 17 h 00	Informatique (2h)	Informatique (2h)	Informatique (2h)
Samedi 20 Mai 2023	08 h 00 à 12 h 00	Mathématiques II (4h)	Mathématiques II (4h)	Mathématiques II (4h)
	14 h 00 à 18 h 00	Français (4h)	Français (4h)	Français (4h)
Lundi 22 Mai 2023	08 h 00 à 12 h 00	Physique II (4h)	Physique II (4h)	Physique II (4h)
	14 h 00 à 16 h 00	Chimie (2h)	-	Chimie (2h)
	14 h 00 à 17 h 00	-	Chimie (3h)	-
Mardi 23 Mai 2023	8 h à 11 h 00'	-	-	Technologies et Sciences Industrielles Electricité (3h)
	11 h 30' à 14 h 30'	-	-	Technologies et Sciences Industrielles Mécanique (3h)
	08 h 00 à 12 h 00	Sciences Industrielles (4h)	Sciences Industrielles (4h)	-

CENTRES D'ECRIT

Les épreuves écrites auront lieu dans les centres des Classes Préparatoires d'Agadir, Béni Mellal, Benguerir, Casablanca (Lycée Mohammed V), Casablanca (Lycée Al Khansa), Dakhla, Errachidia, Fès, Guelmim, Kénitra, Khouribga, Laayoune, Marrakech, Meknès, Mohammadia, Oujda, Ouarzazate, Rabat, Safi, Salé, Settat, El Jadida, Tanger, Taza et Tétouan.

MODALITES

A partir du **Mardi 2 Mai 2023**, les candidats inscrits autorisés à passer le Concours National Commun pourront télécharger à partir du portail du CNC 2023, leur convocation individuelle qu'ils doivent imprimer et présenter au début de chaque épreuve écrite.

Les convocations porteront le numéro d'inscription au concours et l'adresse du centre où ils composeront.

- Le retard d'un candidat à l'une des épreuves est sanctionné automatiquement par la note zéro à cette épreuve.
- L'absence d'un candidat à l'une des épreuves du concours entraîne son élimination.
- A l'issue de chaque épreuve écrite, tout candidat est tenu, sous peine d'élimination, de signer la feuille de présence après la remise de sa copie au responsable de salle.
- Nul ne peut quitter la salle de composition avant la fin de la première heure de chaque épreuve et durant le dernier quart d'heure d'une épreuve.
- Nul ne peut emporter une épreuve ou tout document s'y rattachant avant la fin de celle-ci.

COEFFICIENTS DE L'ECRIT

Chaque candidat est crédité d'un nombre de points calculé à l'aide des coefficients d'admissibilité suivants :

Matières	Coefficients		
	MP	PSI	TSI
Mathématiques I*	7	5,5	6
Mathématiques II*	7	5,5	6
Physique I*	5	5,5	5
Physique II*	5	5,5	5
Chimie	3	3	2
Informatique	3	3	3
Sciences Industrielles	4	6	-
Technologies et Sciences Industrielles	-	-	7
Culture Arabe et Traduction	3	3	3
Français	4	4	4
Anglais	3	3	3
TOTAL	44	44	44

(*) Les épreuves de Mathématiques I et Mathématiques II ainsi que les épreuves de Physique I et Physique II porteront chacune sur l'ensemble du programme des deux années de préparation.

PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ECRIT (Admissibilité)

Le jury d'admissibilité délibère sur les résultats des candidats à l'issue des épreuves d'admissibilité (épreuves écrites). Il proclame les résultats en :

- Considérant la note zéro dans une épreuve du CNC comme éliminatoire ;
- Fixant un seuil scientifique en deçà duquel le candidat est déclaré non admissible
- Dressant la liste des candidats déclarés admissibles par ordre alphabétique, qui sont retenus pour passer l'épreuve d'admission.

La liste précitée sera affichée sur le site Web du Ministère www.enssup.gov.ma et sur le portail du CNC www.emi-cnc2023.ma

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

ADMISSION (ORAL)

NATURE, DATES ET COEFFICIENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve TIPE se déroulera à partir du **Lundi 03 Juillet 2023**. Le coefficient de cette épreuve est fixé à **8**.

NB : La présentation et le déroulement de l'épreuve TIPE sont détaillés sur les pages 20 et 21.

Le planning détaillé du déroulement de l'épreuve orale TIPE et ses modalités feront l'objet d'une note du président du concours aux différents centres de préparation en temps opportun, laquelle sera publiée sur les sites Web du concours www.emi-cnc2023.ma et du Ministère www.enssup.gov.ma.

Les candidats doivent se conformer avec exactitude aux jours et horaires de passage de l'épreuve orale d'admission (TIPE) qui leurs seront indiqués.

PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ORAL (ADMISSION) ET CLASSEMENT DES CANDIDATS

Le Jury d'admission délibère sur les résultats des admissibles à l'issue de l'épreuve orale TIPE d'admission. Il proclame le classement global par ordre de mérite des candidats admis au concours national commun.

L'admission s'obtient sur la base de la note finale résultant de la moyenne de l'écrit affectée de son coefficient global (44) et de celle de l'oral affectée de son coefficient (8).

Le classement par ordre de mérite des candidats admis est affiché au niveau de la présidence du CNC (EMI-RABAT) et sur les sites Web www.enssup.gov.ma et sur le portail du CNC www.emi-cnc2023.ma

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

DEROULEMENT DES AFFECTATIONS DES CANDIDATS ADMIS

Dates et modalités d'affectation

(Les modalités et calendrier des affectations en ligne peuvent faire l'objet de modifications qui seront diffusés aux candidats en temps opportun). Les candidats admis doivent tenir compte de toutes les instructions figurant dans le guide d'affectation aux écoles d'Ingénieurs.

Les modalités d'affectation en ligne des candidats admis dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés seront détaillées plus tard sur le site :

www.emi-cnc2023.ma

INFORMATIONS DIVERSES

RECLAMATIONS

Le jury du concours étant souverain, aucune réclamation ne sera considérée.

DOCUMENTS ET INSTRUMENTS AUTORISES

Les candidats se muniront eux-mêmes et à leurs frais, pour les différentes compositions, de toutes les fournitures nécessaires, à l'exception du papier de composition et du brouillon.

NB : pour chacune des épreuves écrites le candidat n'aura droit qu'à un seul cahier d'examen pour consigner ses réponses.

Est autorisée :

Une seule calculatrice de poche, uniquement et sauf mention contraire pour les épreuves suivantes : Physique I, Physique II, Chimie, Sciences Industrielles (MP et PSI), Technologies et Sciences Industrielles (TSI).

Cette calculatrice doit être une calculatrice scientifique, non programmable, non graphique et non alphanumérique. Elle doit par ailleurs être autonome sans possibilité de liaison avec un PC ou tout autre appareil.

Une liste des modèles autorisés sera communiquée par la présidence du concours sur le site web www.emi-cnc2023.ma. Toute calculatrice ne correspondant pas à ces modèles n'est pas autorisée.

Sont interdits :

Tout document de cours, abaques, aide-mémoire, formulaires, calculatrices (**sauf pour Physique I, Physique II, Chimie, Sciences Industrielles (MP et PSI), et Technologies et Sciences Industrielles (TSI)**).

Les dictionnaires Anglais - Français, Français - Anglais ou Anglais - Anglais.

Les dictionnaires Français - Arabe et Arabe- Français.

Il est strictement interdit d'utiliser ou d'avoir un GSM (même éteint), un smartphone, une tablette ou tout autre moyen de communication avec autrui pendant le déroulement des épreuves. L'accès à internet est strictement interdit.

Tout échange entre candidats de matériels, même autorisés, est interdit.

IDENTIFICATION DES CANDIDATS

Tous les candidats doivent être munis de la convocation au concours et d'une pièce d'identité officielle (CIN ou carte de séjour ou passeport en cours de validité, identique à celle déclarée sur le portail).

Ils auront à les présenter à toute demande tant au cours des épreuves écrites que durant l'interrogation orale (TIPE).

FRAUDES

Toute fraude ou tentative de fraude au cours des épreuves écrites ou orale, pourra à tout moment donner lieu à l'exclusion de l'édition en cours du Concours National Commun ainsi qu'à d'autres mesures que pourra prendre le Jury du concours.

ATTESTATIONS D'ADMISSIBILITE

Les attestations d'admissibilité peuvent être retirées une seule fois et en cas de besoin à la présidence du CNC 2023.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes de renseignements et toute correspondance relatives au Concours National Commun doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Secrétariat du Concours National Commun
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique
Division des Établissements d'Enseignement Supérieur ne relevant pas des Universités
Secrétariat du Concours National Commun

Rue Idriss Al Akbar- Hassan, B.P : 4500- Rabat- Maroc

Tél : (+212) 05 37 21 76 26/31- (+212) 05 37 21 07 20

Fax : (+212) 05 37 21 76 22

Site Web : www.enssup.gov.ma

ÉPREUVE DE TIPE

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE DE TIPE

1. Thème

Pour l'épreuve de d'admission, le thème des travaux d'initiative personnelle encadrés dans les classes préparatoires de seconde année, affectées ou non d'une étoile, des voies : mathématique et physique (MP), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), technologie et sciences industrielles (TSI) est intitulé :

La ville

2. Objectifs de formation des TIPE : une initiation à la démarche de recherche scientifique

Lors des Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés (TIPE), l'élève a un travail personnel à effectuer, qui le met en situation de responsabilité. Cette activité est en particulier une initiation et un entraînement à la démarche de recherche scientifique et technologique dont chacun sait que les processus afférents sont nombreux et variés.

L'activité de TIPE doit amener l'élève à se poser des questions avant de tenter d'y répondre. En effet, le questionnement préalable à l'élaboration ou à la recherche des solutions est une pratique courante des scientifiques. La recherche scientifique et technologique conduit à l'élaboration d'objets de pensée et d'objets réels, qui participent au processus permanent de construction qui va de la connaissance à la conception voire à la réalisation, et portent le nom d'inventions, de découvertes et d'innovations scientifiques et technologiques. La mise en convergence de travaux de recherche émanant de plusieurs champs disciplinaires assure le progrès des connaissances et permet des avancées dans l'intelligibilité du monde réel.

Le travail de l'élève en TIPE doit être centré sur une véritable démarche de recherche scientifique et technologique réalisée de façon concrète. L'analyse du réel, de faits, de processus, d'objets, etc., doit permettre de dégager une problématique en relation explicite avec le thème proposé. La recherche d'explications comprend une investigation mettant en œuvre des outils et méthodes auxquels on recourt classiquement dans tout travail de recherche scientifique (observations, réalisation pratique d'expériences, modélisations, formulation d'hypothèses, simulations, validation ou invalidation de modèles par comparaison au réel, etc.). Cela doit amener l'élève à découvrir par lui-même, sans ambition excessive, mais en sollicitant, ses capacités d'invention et d'initiative.

3. Contenus et modalités

Le travail fourni conduit à une production personnelle de l'élève - observation et description d'objets naturels ou artificiels, traitement de données, mise en évidence de phénomènes, expérimentation, modélisation, simulation, élaboration, etc...- réalisée dans le cadre du sujet choisi adhérent au thème.

Cette production ne peut en aucun cas se limiter à une simple synthèse d'informations collectées, mais doit faire ressortir une « valeur ajoutée » apportée par le candidat.

Les élèves effectuent ces travaux en petits groupes d'au maximum cinq élèves ou de façon individuelle. Dans le cas d'un travail collectif, le candidat doit être capable à la fois de présenter la philosophie générale du projet, et de faire ressortir nettement son apport personnel à cette œuvre commune.

4. Compétences développées

Les TIPE permettent à l'élève de s'enrichir du contact de personnalités physiques extérieures au lycée (industriels, chercheurs, enseignants, etc.), de montrer ses capacités à faire preuve d'initiative personnelle, d'exigence et d'esprit critique, d'approfondissement et de rigueur, de rapprocher plusieurs logiques de raisonnement et de recherche scientifique et technologique, par exemple par un décloisonnement des disciplines.

Ils permettent à l'élève de développer des compétences telles que :

- identifier, s'approprier et traiter une problématique explicitement reliée au thème ;
- collecter des informations pertinentes (internet, bibliothèque, littérature, contacts industriels, visites de laboratoires, etc.), les analyser, les synthétiser ;
- réaliser une production ou une expérimentation personnelle et en exploiter les résultats ;
- construire et valider une modélisation ;
- communiquer sur une production ou une expérimentation personnelle.

5. Préparation

Le candidat prépare son sujet pendant l'année scolaire selon les jalons du TIPE (4 phases). Aucun temps de préparation spécifique ne lui sera accordé le jour de l'épreuve.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE TIPE

L'épreuve dure environ 40 minutes et se déroule comme suit :

- 5 minutes pour la lecture de la fiche TIPE (F2) par le Jury.
- Le candidat dispose ensuite de 15 minutes pour présenter oralement au Jury son travail.
- 15 minutes sont utilisées par le Jury pour poser des questions au candidat sur son travail et son exposé.
- Les 5 minutes restantes sont réservées pour la délibération du Jury.

Pour faire sa présentation, le candidat disposera d'un tableau et d'un vidéoprojecteur relié à un PC ; sa présentation sera disponible sur le PC dans la salle d'examen le jour de l'oral.

Il ne réalisera pas d'expérience devant le jury, et ne présentera pas de vidéo ou film, mais pourra mentionner celles qu'il aura éventuellement effectuées pendant l'année.

L'évaluation du travail est basée sur une approche par compétence :

- Recherche - Investigation ;
- Justesse scientifique - Pertinence ;
- Capacité à apprendre - Appropriation ;
- Ouverture - Curiosité ;
- Questionnement - Méthode ;
- Résolution de problèmes - Technique ;
- Communication - Présentation - Échange.

FILIERES OFFERTES PAR LES ETABLISSEMENTS D'INGENIEURS ET ETABLISSEMENTS ASSIMILES

Sigle	Établissement	Filières offertes (par ordre alphabétique)
AIAC	Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile	Génie Industriel et Productique
		Génie Électrique Électronique et Télécommunications
		Génie Informatique
EHTP	École Hassania des Travaux Publics	Génie Civil
		Génie Electrique
		Génie Informatique
		Ingénierie de l'Hydraulique et de l'Environnement
		Ingénierie de la Ville et de l'Environnement
		Sciences de l'Information Géographique
		Génie Logistique et Transports
EIA	Ecole d'Ingénieurs Abulcasis	Génie Informatique
		Génie des Procédés Industriels et Pharmaceutiques
EMI	École Mohammadia d'Ingénieurs	Génie Civil
		Génie des Procédés Industriels
		Génie Electrique
		Génie Industriel
		Génie Informatique
		Génie Mécanique
		Génie Minéral
ENSEM	École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique	Conception, Mécanique et Production Intégrée
		Contrôle Automatique des Procédés Industriels
		Génie des Systèmes Électriques
		Génie des Systèmes Mécaniques
		Génie Électrique, Systèmes Embarqués et Télécommunication
		Génie Industriel et Logistique
		Génie Logiciel et Digitalisation
		Procédés industriels et Plasturgie
		Qualité, Maintenance et Sécurité Industrielle
ENSMR -Rabat	École Nationale Supérieure Des Mines de Rabat	Aménagement et Exploitation des Sols et Sous-Sols
		Électromécanique
		Environnement et Sécurité Industriels
		Efficacité Énergétique et Intégration des Énergies Renouvelables
		Génie Énergétique
		Génie Civil et Minier
		Génie Informatique
		Génie Industriel
		Ingénierie des Procédés Industriels
Génie Productique		

		Maintenance Industrielle
		Matériaux et Contrôle Qualité
ENSIAS	École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes	Business Intelligence & Analytics
		Génie Ingénierie en Data Science and IOT
		Génie Logiciel
		Génie de la Data
		Ingénierie de l'Intelligence Artificielle
		Ingénierie des Systèmes Intelligents
		Ingénierie Digitale de la Finance
		Sécurité des Systèmes d'Information
		Smart Supply Chain and Logistics
		ESI
Ingénierie des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale		
Ingénierie de l'Information Numérique		
Ingénierie de la Sécurité des Systèmes d'Information et Cyberdéfense		
ESGB	École Supérieure en Génie Biomédical	Génie Biomédical
		Génie Bio-Informatique
		Génie Digital en Santé
ESITH	École Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement	Génie Industriel
		Informatique et Management des systèmes
IAV Hassan II	Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II	Génie Rural - Eau, Environnement et Infrastructures
		Génie Rural - Energie et Agroéquipements
		Sciences Géomatique et Ingénierie Topographique
INPT	Institut National des Postes et Télécommunications	Ingénierie des Systèmes Ubiquitaires et Distribués- Cloud et IoT
		Cybersécurité et Confiance Numérique
		Sciences de données
		Systèmes Embarqués et Services Numériques
		Advanced Software Engineering for Digital Services
		Innovation et AMOA
INSEA	Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée	Actuariat-Finance
		Data & Software Engineering
		Data Science
		Recherche Opérationnelle et Aide à la Décision
		Statistique-Démographie
		Statistique-Économie Appliquée
RESEAU DES ENSA	ENSA-Agadir	Génie Energétique et de l'Environnement
		Génie Electrique
		Génie Industriel
		Génie Informatique
		Génie Mécanique
	ENSA-AI Hoceima	Génie Civil
		Génie Informatique

		Génie Energétique Energie Renouvelable
		Génie Mécanique
	ENSA–Al Jadida	Génie énergétique et Électrique
		Génie Industriel
		Ingénierie des Systèmes d'Information et de Communication
		Ingénierie Informatique et Technologies Emergentes
	ENSA–Fès	Génie des Télécoms et Réseaux
		Génie Industriel
		Génie Informatique
		Génie Mécanique et Systèmes Automatisés
		Génie Système Embarqué et Informatique Industrielle
	ENSA–Kénitra	Génie Electrique
		Génie Industriel
		Génie Informatique
		Génie Mécatronique d'Automobile (en cours de ré-accréditation)
		Réseaux et systèmes de télécommunications
	ENSA–Khouribga	Génie des Procédées, de l'Energie et de l'Environnement
		Génie Electrique
		Génie Informatique
		Informatique et Ingénierie des Données
		Ingénierie des Réseaux Intelligents et Cybersécurité
	ENSA–Marrakech	Génie Industriel et Logistique
		Génie Informatique
		Systèmes Electroniques Embarqués et Commande des Systèmes
		Réseaux, Systèmes & Services Programmables
		Génie Cyber-Défense et Systèmes de Télécommunications Embarqués
	ENSA–Oujda	Génie Civil
		Génie des systèmes électroniques, informatiques et réseaux
		Ingénierie Data Sciences et Cloud Computing
		Ingénierie des Technologies de l'information et Réseaux de Communication
Sécurité Informatique et Cyber Sécurité		
Génie Electrique		
Génie Industriel		
Génie Informatique		
ENSA–Safi	Génie des Procédés & Matériaux Avancés	
	Génie des Télécommunications et Réseaux	
	Génie Industriel	
	Génie Informatique et Intelligence Artificielle	
	Génie Aéronautique et Technologie de l'Espace	
ENSA–Tanger	Génie des Systèmes Electroniques et Automatiques	
	Génie des Systèmes de Télécommunications et Réseaux	
	Génie Eco-Energétique et Environnement Industriel	
	Génie Industriel et Logistique	

RESEAU DES ENSAM	ENSA–Tétouan	Génie Informatique
		Génie Civil
		Génie des systèmes Télécoms et Réseaux
	ENSC–Kénitra	Génie Informatique
		Génie Mécatronique
		Management de la Chaîne Logistique
		Chimie des matériaux et procédés
		Chimie et ingénierie de formulation
	ENSAM–Casablanca	Génie des Systèmes Industriels
		Génie Mécanique Industrielle
		Intelligence Artificielle et Génie Informatique
		Génie Electromécanique
	ENSAM–Rabat	Management des Systèmes Électriques Intelligents
		Génie Mécanique
		Génie Biomédical
		Energie Electrique et Industrie Numérique
		Génie Industriel et Technologies Numériques
		Ingénierie Mécanique pour l'Industrie Aéronautique
Ingénierie Numérique en Data sciences et Intelligence Artificielle		
Ingénierie des Systèmes Energétiques		
Génie des Matériaux, Qualité et Environnement		
Génie Mécanique		
ENSAM–Meknès	Génie Biomédical	
	Génie Electromécanique : Commande et Management Industriel	
	Génie Electromécanique : Energie et Maintenance Electromécanique	
	Génie Industriel : Intelligence Artificielle et Data Science	
	Génie Industriel et Productique	
	Génie Mécanique : Energétique	
	Génie Mécanique : Procédés de Fabrication Industrielle	
	Génie Mécanique : Structures et Ingénierie des Produits	
Génie Civil		
ENSET	Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammedia	Génie électrique et énergies renouvelables
		Génie électrique et contrôle de systèmes industriels
		Génie du logiciel et des systèmes informatiques distribués
		Ingénierie Informatique, Big Data et Cloud Computing
		Génie industriel et logistique
		Génie mécanique des systèmes industriels
RESEAU DES FST	FST –Beni Mellal	Productique-Mécatronique
		Génie électrique option : Systèmes embarqués et informatique industrielle
		Management de la qualité et de la sécurité de la production agroalimentaire
	FST –Errachidia	Génie de l'Eau et de l'Environnement
	FST Fès	Industries agroalimentaires

		Conception Mécanique et innovation
		Ingénierie en mécatronique
		Systèmes Intelligents, Communicants et Mobiles (SICoM)
		Ingénierie en Sciences Analytiques, Chimométrie et Qualimétrie
	FST –Marrakech	Génie civil
		Génie des Matériaux et Procédés
		Industrie et Sécurité des Aliments
		Ingénierie en Finance et Actuariat
		Energies Renouvelables et Mobilité Electrique
		Ingénierie en Réseaux et Systèmes d'Information
	FST –Mohammedia	Génie des Procédés et d'Environnement
		Génie Électrique et Télécoms
		Génie Énergétique
		ILISI : Ingénierie logicielle et intégration des systèmes Informatiques
		Ingénierie Mathématique et Informatique
	FST - Settat	Génie Industriel et Logistique
		Ingénierie Biomédicale : Instrumentation & Maintenance
		Génie Informatique
		Ingénierie de Conception et Productique
		Ingénierie des Systèmes Électriques et Systèmes Embarqués
Procédés et Ingénierie Chimique		
FST –Tanger	Génie Electrique et Management Industriel	
	Génie Industriel	
	Géo-information	
	Logiciels et Systèmes Intelligents (LSI)	
FST Al Hoceima	Procédés Industriel et Environnement. Option: Génie de Procédés et Environnement	

NB : Les filières offertes sont assujetties aux modifications. La liste définitive des filières ouvertes pour 2023/2024 sera publiée sur le portail du CNC (www.emi-cnc2023.ma).

Pour plus d'informations sur les filières et les voies d'approfondissement, consulter les sites web des établissements concernés.

ANNEXE

MODALITE DES EPREUVES D'ADMISSIBILITE

MATHEMATIQUES I ET MATHEMATIQUES II

Les épreuves de mathématiques I et II sont spécifiques à chaque filière ; elles portent sur tout le programme de mathématiques des classes préparatoires relatif à chaque filière (première et deuxième année). Chaque épreuve consiste en **un exercice noté sur 4 points** (sur 20) en plus d'un **problème** (ou deux mini problèmes) noté (s) **sur 16 points** (sur 20).

D'une manière générale, les notions traitées dans les sujets des épreuves de mathématiques I et de mathématiques II sont relativement complémentaires ; elles ont, dans leur ensemble, pour but :

- d'apprécier les connaissances théoriques et pratiques du candidat sur les contenus au programme de sa filière ;
- d'évaluer chez le candidat l'aptitude à lire et comprendre un énoncé, choisir un outil adapté (théorème, technique,...) et l'appliquer ;
- de mesurer les savoirs et les savoirs faire, et les qualités rédactionnelles du candidat ;
- d'apprécier le soin apporté à la présentation de la copie et des résultats, à la structuration des démonstrations ainsi que la rigueur du raisonnement et d'argumentation ;
- d'évaluer l'esprit critique, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées ;
- de vérifier chez les candidats l'existence des bases nécessaires à la poursuite des études supérieures d'ingénieur.

PHYSIQUE I, PHYSIQUE II ET CHIMIE

D'une manière générale, les principaux objectifs visés par les épreuves du concours, sont :

- de mettre les candidats dans des situations évaluatives en liaison avec les apprentissages acquis ;
- de vérifier chez les candidats l'existence des bases nécessaires à la poursuite des études en écoles d'ingénieurs et établissements assimilés.

Le sujet de l'une de ces épreuves écrites porte sur l'ensemble du programme de physique ou de chimie de la filière, y compris celui de la première année. Toutes les composantes du programme (de physique ou de chimie) ne sont pas obligatoirement couvertes par l'épreuve du concours d'une année tirée au hasard.

Structure de l'épreuve : le sujet consiste en **une première partie notée sur 4 points (sur 20)** et **d'une deuxième partie notée sur 16 points (sur 20)**.

Les thématiques traitées dans le sujet de l'épreuve de physique 2 sont (en général) complémentaires de celles développées dans l'épreuve de physique 1.

L'usage des calculatrices non connectées peut être, ou non, autorisé.

Filière MP

Physique I

Le sujet proposé pour cette épreuve est contextualisé, il est fondé sur l'étude d'un phénomène physique réel ou d'un dispositif technique, industriel ou de recherche scientifique.

L'épreuve consiste en problème(s) pouvant être à thème unique ou non. L'énoncé du sujet d'un problème est constitué de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions sont de difficulté graduelle et de types variés (cours, analyse de document, recherche de l'expression littérale d'une grandeur, application numérique, critique d'un résultat, ordre de grandeur, construction graphique, interprétation et conclusion physique,...).

Le sujet fait appel au savoir et savoir-faire expérimentaux.

Le sujet peut faire appel au savoir et savoir-faire informatique : rédiger un petit programme python ou compléter un programme proposé.

Le sujet teste les capacités suivantes :

- Utiliser et appliquer les théorèmes et les lois du cours : le candidat peut être conduit à proposer un protocole expérimental ;
- S'appropriier les outils de raisonnement vus en classes préparatoires ;
- Raisonner et argumenter les réponses aux questions sous la forme de justifications et de commentaires ;
- Communiquer par un écrit soigné, structuré et présenter un argumentaire sous forme de démonstration.

Physique II

Le sujet est contextualisé, c'est-à-dire fondé sur une situation concrète ou sur une problématique.

Le sujet peut contenir des questions non guidées du type résolution de problème. De telles questions proposent une situation ou un problème dans lequel le candidat doit atteindre un but précis mais pour lequel la voie à suivre n'est pas indiquée ou suggérée. Ces questions peuvent nécessiter, par exemple, des transpositions à des domaines nouveaux ou un travail par analogie avec des notions du programme. Le candidat doit expliciter clairement sa démarche de résolution et poser un regard critique sur le résultat obtenu. La pertinence et la rigueur du raisonnement sont recommandées et sont évaluées positivement même si la démarche raisonnable aboutit à un résultat erroné.

L'énoncé du sujet est constitué d'une ou de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions présentent une progressivité affirmée.

Un complément d'informations et des savoir-faire nouveaux peuvent être introduits dans le sujet par l'apport de documents.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau d'autonomie du candidat dans la mise en œuvre de la démarche scientifique et sa capacité à raisonner.

Chimie

Le sujet est contextualisé, il est fondé sur l'étude d'un phénomène chimique, un système industriel de synthèse chimique.

Les sujets peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme de physique et de chimie.

Les aspects expérimentaux (savoir et savoir-faire) sont abordés par le sujet.

L'énoncé du sujet est constitué de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions sont de difficulté graduelle et de types variés (cours, analyse de document, recherche de l'expression littérale d'une grandeur, application numérique, critique d'un résultat, ordre de grandeur, construction graphique, interprétation et conclusion chimique,...).

Filière PSI

Physique 1

Le sujet de cette épreuve, à vocation physique appliquée, est contextualisé. Il s'intéresse principalement à l'étude d'un phénomène physique réel et son exploitation ou d'un dispositif technique, industriel ou de recherche scientifique.

L'épreuve consiste en problème(s) pouvant être à thème unique ou non. L'énoncé du sujet d'un problème est constitué de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions privilégient le réinvestissement des connaissances acquises et des capacités exigibles du programme dans des situations contextualisées de complexité croissante et de progressivité maîtrisée (cours, analyse de document, recherche de l'expression littérale d'une grandeur, application numérique, critique d'un résultat, ordre de grandeur, construction graphique, interprétation et conclusion physique,...).

Le sujet valorise les compétences expérimentales tout en ne négligeant pas l'approche théorique. Le candidat doit être capable de justifier ou de proposer un protocole, de justifier ou de proposer un modèle, de choisir et justifier les modalités d'acquisition et de traitements des mesures.

Le sujet peut faire appel au savoir et savoir-faire informatique : rédiger un petit programme python ou compléter un programme proposé.

Le sujet teste les capacités suivantes :

- Utiliser et appliquer les théorèmes et les lois du cours : le candidat peut être conduit à proposer un protocole expérimental ;
- S'appropriier les outils de raisonnement vus en classes préparatoires ;
- Raisonner et argumenter les réponses aux questions sous la forme de justifications et de commentaires ;
- Communiquer par un écrit soigné, structuré et présenter un argumentaire sous forme de démonstration.

Physique 2

Le sujet, à vocation physique appliquée, est contextualisé, c'est-à-dire fondé sur une situation concrète ou sur une problématique.

Le sujet peut contenir des questions non guidées du type résolution de problème. De telles questions proposent une situation ou un problème dans lequel le candidat doit atteindre un but précis mais pour lequel la voie à suivre n'est pas indiquée ou suggérée. Ces questions peuvent nécessiter, par exemple, des transpositions à des domaines nouveaux ou un travail par analogie avec des notions du programme. Le candidat doit expliciter clairement sa démarche de résolution et poser un regard critique sur le résultat obtenu. La pertinence et la rigueur du raisonnement sont

recommandées et sont évaluées positivement même si la démarche raisonnable aboutit à un résultat erroné.

L'énoncé du sujet est constitué d'une ou de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions présentent une progressivité affirmée.

Un complément d'informations et des savoir-faire nouveaux peuvent être introduits dans le sujet par l'apport de documents.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau d'autonomie du candidat dans la mise en œuvre de la démarche scientifique et sa capacité à raisonner.

Chimie

Le sujet est contextualisé, il est fondé sur l'étude d'un phénomène chimique ou un système industriel de synthèse chimique.

Les sujets peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme de physique et de chimie. Les aspects expérimentaux (savoir et savoir-faire) sont abordés par le sujet.

L'énoncé du sujet est constitué de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions sont de difficulté graduelle et de types variés (cours, analyse de document, recherche de l'expression littérale d'une grandeur, application numérique, critique d'un résultat, ordre de grandeur, construction graphique, interprétation et conclusion chimique,...).

Filière TSI

Physique 1

Le sujet proposé pour cette épreuve est contextualisé, il est fondé sur l'étude d'un phénomène physique réel ou d'un dispositif technique, industriel ou de recherche scientifique.

L'épreuve consiste en problème(s) pouvant être à thème unique ou non. L'énoncé du sujet d'un problème est constitué de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions privilégient le réinvestissement des connaissances acquises et des capacités exigibles du programme dans des situations contextualisées de complexité croissante et de progressivité maîtrisée (cours, analyse de document, recherche de l'expression littérale d'une grandeur, application numérique, critique d'un résultat, ordre de grandeur, construction graphique, interprétation et conclusion physique,...).

Le sujet valorise les compétences expérimentales tout en ne négligeant pas l'approche théorique. Le candidat doit être capable de justifier ou de proposer un protocole, de justifier ou de proposer un modèle, de choisir et justifier les modalités d'acquisition et de traitements des mesures.

Le sujet peut faire appel au savoir et savoir-faire informatique : rédiger un petit programme python ou compléter un programme proposé.

Le sujet teste les capacités suivantes :

- Utiliser et appliquer les théorèmes et les lois du cours : le candidat peut être conduit à proposer un protocole expérimental ;
- S'appropriier les outils de raisonnement vus en classes préparatoires ;
- Raisonner et argumenter les réponses aux questions sous la forme de justifications et de commentaires ;

- Communiquer par un écrit soigné, structuré et présenter un argumentaire sous forme de démonstration.

Physique 2

Le sujet peut contenir des questions non guidées du type résolution de problème. De telles questions proposent une situation ou un problème dans lequel le candidat doit atteindre un but précis mais pour lequel la voie à suivre n'est pas indiquée ou suggérée. Ces questions peuvent nécessiter, par exemple, des transpositions à des domaines nouveaux ou un travail par analogie avec des notions du programme. Le candidat doit expliciter clairement sa démarche de résolution et poser un regard critique sur le résultat obtenu. La pertinence et la rigueur du raisonnement sont recommandées et sont évaluées positivement même si la démarche raisonnable aboutit à un résultat erroné.

L'énoncé du sujet est constitué d'une ou de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions présentent une progressivité affirmée.

Un complément d'informations et des savoir-faire nouveaux peuvent être introduits dans le sujet par l'apport de documents.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau d'autonomie du candidat dans la mise en œuvre de la démarche scientifique et sa capacité à raisonner.

Chimie

Le sujet est contextualisé, il est fondé sur l'étude d'un phénomène chimique ou un système industriel de synthèse chimique.

Les sujets peuvent inclure des questions de cours ou des applications directes du cours afin d'évaluer le niveau des connaissances des candidats sur les différentes parties du programme de physique et de chimie.

Les aspects expérimentaux (savoir et savoir-faire) sont abordés par le sujet.

L'énoncé du sujet est constitué de plusieurs parties relativement indépendantes dont les questions sont de difficulté graduelle et de types variés (cours, analyse de document, recherche de l'expression littérale d'une grandeur, application numérique, critique d'un résultat, ordre de grandeur, construction graphique, interprétation et conclusion chimique,...).

INFORMATIQUE

L'épreuve d'informatique est spécifique pour chaque filière (MP, PSI et TSI). Elle se déroule en 2h, et elle contient **un exercice préliminaire noté sur 4 points (sur 20)**.

Sans recours à un ordinateur, cette épreuve pourra nécessiter la lecture et l'écriture de programmes ou de parties de programme en langage Python, ainsi que la conception, la consultation ou la mise à jour d'une base de données relationnelle simple à l'aide de requêtes SQL.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer la capacité des candidats à traduire un problème concret de façon à ce qu'il puisse être traité par un ordinateur. Elle nécessite ainsi la maîtrise des différentes parties du programme d'informatique des deux années de classes préparatoires tant en ce qui concerne l'algorithmique et la programmation que la représentation des données ou les outils numériques. Elle évalue les compétences suivantes :

- analyser et modéliser : un problème, une situation ;

- concevoir un algorithme répondant à un problème précisément posé ;
- traduire un algorithme en langage Python ;
- évaluer, contrôler, valider (un algorithme ou un programme) ;
- modifier un algorithme ou un programme pour qu'il produise un résultat particulier ;
- s'interroger sur l'efficacité temporelle d'un algorithme ;
- concevoir une requête amenant un résultat extrait d'une base de données selon certaines conditions ;
- traduire une requête formulée en langage courant dans le langage de l'algèbre relationnelle (et vice-versa).

SCIENCES INDUSTRIELLES

Modalités communes pour les épreuves des SI

L'épreuve des sciences industrielles porte sur l'ensemble du programme des deux années.

Le sujet est construit autour d'un système industriel pris dans son contexte de service. Le sujet prend appui sur un cahier des charges qui décrit les exigences fonctionnelles attendues du système pour mener une étude qui se veut de vérifier la pertinence des modèles choisis pour répondre à ces exigences.

Le sujet de l'épreuve consiste en **un exercice préliminaire noté sur 4 points (sur 20)** en plus d'une **étude de problématiques liées à la vérification d'un cahier des charges notée sur 16 points (sur 20)**.

L'énoncé du sujet est constitué de plusieurs parties indépendantes.

Modalités spécifiques de la filière TSI

L'épreuve de TSI se compose des deux sous épreuves :

- Une épreuve Génie Electrique (GE)
- Une épreuve Génie Mécanique (GM)

Déroulement de l'épreuve pour la filière TSI : Commencer par une des épreuves par exemple GE pour une durée de 3h et ramasser son cahier réponse ensuite procéder à la distribution de l'épreuve GM de durée 3h.

CULTURE ARABE ET TRADUCTION

L'épreuve de Culture Arabe et Traduction se déroulera en deux heures et sera composée de trois exercices : une version, un thème et une production écrite. Elle porte sur l'ensemble des programmes des deux années.

Par le biais des épreuves de traduction, version et thème, et d'expression écrite, le candidat doit faire preuve d'une maîtrise de la compétence linguistique et culturelle bilingue, d'une capacité de raisonnement logique doublée d'un savoir rédactionnel pertinent et d'un esprit critique.

Contenu de l'épreuve

L'épreuve est constituée d' :

- Un exercice de version sous forme d'un texte en langue française à traduire en arabe avec vocalisation ;
- Un exercice de thème sous forme d'un texte en langue arabe à traduire en français ;

- Une production écrite en langue arabe sur un sujet de culture générale sans vocalisation en lien direct avec le thème.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à vérifier la capacité des candidats à :

- Fournir une traduction adéquate qui sauvegardera les qualités et les spécificités du texte français, dans le respect des aspects sémantique, lexicologique, syntaxique et stylistique de la langue arabe.
- Fournir une traduction cohérente qui conservera les spécificités du texte arabe, dans le respect des caractéristiques sémantique, lexicologique, syntaxique et stylistique de la langue française.
- Fournir en arabe un raisonnement logique doublé d'un savoir rédactionnel pertinent et d'un esprit critique.
- Mobiliser les savoirs traductionnels et culturels enseignés dans les programmes (des 2 années des CPGE) de la discipline.

FRANÇAIS

L'épreuve de français-philosophie du CNC 2023 est composée de **deux exercices** : un résumé de texte et une dissertation.

- **Le résumé de texte** (noté sur 08 points)

Cet exercice consiste à résumer un texte en langue française relevant du thème de français-philosophie de l'année du concours (Thème 2023 : « Le travail »).

Il s'agit d'un exercice de rédaction structurée qui vérifie l'aptitude du candidat à discerner dans un texte argumentatif l'essentiel de l'accessoire et à reformuler fidèlement, dans un nombre limité de mots, le circuit argumentatif du texte.

Le décompte précis du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

- **La dissertation** (notée sur 12 points)

Cet exercice consiste à produire une réflexion ordonnée sur le thème de l'année (le travail), appuyée sur les œuvres suivantes :

- 1- Virgile, *Géorgiques*, Traduction Maurice Rat - GF Flammarion.
- 2- Simone Weil, *La condition ouvrière* Gallimard folio essais 2002, N°409, et plus spécifiquement, les parties suivantes : « L'usine, le travail et les machines » pages 49-76 et 205-351 (mais sans « journal d'usine, page 77 à 204) ; « La condition ouvrière » pages" 389 à 397 et « Condition première d'un travail non servile » pages 418 à 434.
- 3- Michel Vinaver, *Par-dessus bord. Version hyper brève*, Actes Sud – collection Babel.

L'exercice est destiné à apprécier la capacité du candidat à conduire un raisonnement cohérent à partir d'une citation en exploitant les connaissances acquises en littérature et en philosophie.

Pour les deux exercices, l'évaluation tiendra compte non seulement de la qualité des savoirs et des savoir-faire mobilisés, mais également de la bonne maîtrise de la langue française et de la présentation de la copie.

ANGLAIS

Test Specifications

The purpose of the CNC test is to evaluate students' ability to :

- read and understand authentic texts at different levels of complexity retrieved from books, articles, magazines and Internationally recognized newspapers related to the different themes prescribed for both first and second years of CPGE ;
- respond effectively to comprehension questions using text information and drawing on one's own experience and background ;
- use the critical thinking skills learned throughout the program to consolidate prior knowledge and skills and defend one's views and attitudes towards different current important topics ;
- translate sentences, paragraphs or short texts from French into English and vice versa;
- communicate in writing displaying a good command over the English language and a mastery of different writing techniques and strategies ;
- communicate through different writing genres including argumentative, persuasive and synthesis writing.

Test Instructions and Guidelines

Before looking at the test questions, read the instructions carefully.

- Make sure you have the right number of pages (6 to 8 pages) as mentioned on the second page.
- The test is divided into three sections:
 - Section I: Critical Reading
 - Section II: Translation
 - Section III: Writing
- Use the test sheets carefully. Only ONE set of test sheets will be provided.
- You must write your answer in the space provided for each question. If you decide to change an answer, erase your old answer completely and write the new one.
- Enough space is provided for the answers to each item. Do not exceed that space.
- Make sure your handwriting is clear.

NB. You are not allowed to use any document, electronic device or communicate with anyone during the testing session. Evidence of cheating (during the test administration or paper correction) will automatically disqualify the candidate.

Présidence du Concours National Commun 2023

-EMI-

Directeur de l'EMI

Email : presidence@emi-cnc2023.ma

Adresse : EMI, Avenue Ibn Sina BP. 765 Rabat-Agdal

Tél. : 05 37 68 71 50

Fax : 05 37 77 88 53

Site Web: www.emi-cnc2023.ma

Secrétariat du Concours National Commun

Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'innovation (MESRSI)

Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique
Division des Établissements d'Enseignement Supérieur ne relevant pas des Universités

Secrétariat du Concours National Commun

Rue Idriss Al Akbar- Hassan, B.P : 4500 - Rabat- Maroc

Tél : (+212) 05 37 21 76 26/31 - (+212) 05 37 21 07 20

Fax : (+212) 05 37 21 76 22

Site Web: www.enssup.gov.ma
